

CERTIPHYTO- Renouveau

Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques

Décideurs ou Opérateurs en exploitation agricole

1/ Public ciblé

Utilisateurs des produits phytopharmaceutiques en exploitation agricole (entreprise non soumise à agrément) : chefs d'exploitation, salariés...

2/ Pré-requis

Etre titulaire du primo-certificat (6 mois avant la fin de validité)

3/ Objectifs-Aptitudes- pédagogiques

- Comprendre et limiter les risques sur la santé et l'environnement
- Connaître les règles à respecter pour une utilisation en toute sécurité des produits phytopharmaceutiques
- Identifier et mettre en place des stratégies de réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques
- Évaluer ses connaissances compte tenu des nouvelles obligations réglementaires

4/ Contenu

→ La réglementation et la sécurité environnementale

- Le cadre réglementaire applicable aux produits phytopharmaceutiques
- Les impacts des produits phytopharmaceutiques sur l'environnement (mode de contamination, types de pollutions, conséquences sur les ressources naturelles, ...)
- Limitation des impacts des produits phytopharmaceutiques sur l'environnement (les bonnes pratiques agricoles)

→ La prévention des risques pour la santé et la sécurité pour les applicateurs

- Les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Les mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains
- Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident

→ Les stratégies de réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques et les méthodes alternatives

- Les leviers agronomiques et stratégies de maîtrise de l'état sanitaire des cultures
- Etablir les seuils d'intervention et des règles de décision en matière de gestion des bio agresseurs (reconnaissance des bio agresseurs, réseaux de veille sanitaire BSV, ...) et choix des produits (toxicité)
- Les méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (lutte biologique, méthodes mécaniques, ...)

5/ Méthodes mobilisées

Séance en salle

Restauration possible au self

Possibilité d'hébergement sur place dans la limite des places disponibles.

NB : En cas d'un nombre d'inscrits inférieur à 8, le centre de formation se réserve la possibilité d'annuler la session et de reporter les candidats sur la session suivante.

Lieu de formation (Possibilité d'organiser des sessions délocalisées)

Campus AGRONOVA Antenne de PRECIEUX – Le Bourg - 42600 PRECIEUX

Intervenants : Jean-Marie THEVENOUX

6/ Évaluation / Suivi

Procédure d'évaluation du niveau et des pré-requis des participants

Échange sur les connaissances et expériences de chacun.

Modalités pédagogiques

Analyse de situations professionnelles en alternance avec des apports théoriques

Supports remis aux participants

Document de synthèse distribué aux participants.

Procédure d'évaluation à l'issue de la formation

Réalisation d'une enquête de satisfaction

Attestation d'acquis

7/ Durée

1 jour

8/ Délai d'accès

Au minimum 30 jours avant le début de la formation

Pour connaître les dates, consulter l'agenda des formations [WWW.campus-agronova.fr](http://www.campus-agronova.fr)

9/ Accessibilité

Formation accessible aux malentendants appareillés, aux malvoyants s'ils disposent de leur propre appareil de prises de notes, aux personnes à mobilité réduite

10/ Coûts et financement

coût : 84 €

Financement possible selon statut par OPCA (VIVEA, OCAPIAT...)

Votre contact : Damien DELMAS

Tel : 04-77-97-72-07

Email : cfppa.montbrison@educagri.fr

Site Internet : www.campus-agronova.fr